PROVINCE DE QUÉBEC **VILLE DE DISRAELI**

Disraeli

AVIS PUBLIC

Budget 2027

Programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE DE LA VILLE DE DISRAELI,

QUE, Conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, le conseil municipal de la Ville de Disraeli tiendra une séance extraordinaire le 14 décembre 2026 à 19 heures, au lieu ordinaire des séances du conseil, soit au Cabaret des arts, situé au 310, rue Laurier pour l'adoption du budget pour le prochain exercice financier 2027 et le programme triennal des immobilisations 2027-2028-2029.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de l'année 2027, le programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029 et tout mode de financement d'une dépense prévue au budget.

DONNÉ ET AFFICHÉ À DISRAELI, CE 11e jour du mois de novembre 2026.

Kim Côté
Directrice générale et greffière

Certificat de publication

Je soussignée, Kim Côté, directrice générale et greffière de la Ville de Disraeli, certifie que j'ai publié le présent avis sur le site Internet de la ville au www.villededisraeli.ca et affiché une copie à l'hôtel de ville, ce 11e jour du mois de novembre 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 11e jour du mois de novembre 2026.

Kim Côté
Directrice générale et greffière